

Placements abusifs d'enfants autistes : 127 associations dénoncent

Actuellement en France des dizaines de familles avec un ou plusieurs enfants autistes, qu'elles essaient de faire diagnostiquer, sont menacées de placement ou ont vu leurs enfants leur être arrachés. La raison : les services de l'aide sociale à l'enfance les accusent d'être responsables des troubles de leur enfant. Mieux, ils nient les diagnostics établis par des médecins référents en matière d'autisme et les mères sont accusées de pathologies surréalistes non reconnues dans les classifications internationales : Syndrome de Münchhausen par procuration et aliénation parentale, en violation du Code de la Santé publique.

Un exemple parmi tant de témoignages reçus ou quand l'incompétence le dispute à l'injustice

Les associations suivent une énième histoire où tout le monde sait qu'une erreur est sur le point d'être commise, mais, malgré tout, pour préserver de bonnes relations de travail entre les différentes institutions, le Conseil Départemental de l'Isère s'apprête à séparer et placer une fratrie de 3 enfants atteints de Troubles Envahissants du Développement (une forme d'autisme). Le juge nie les diagnostics et la mère est accusée de provoquer les troubles pour "toucher les allocations handicap" et "attirer l'attention sur elle". Le docteur Sonié, médecin coordonnateur du Centre Ressources Autisme Rhône-Alpes est pourtant très claire sur les conséquences à venir : "risque de traumatisme psychique et d'une aggravation des troubles du développement dans une structure collective et non spécialisée".

Une solution provisoire existe pourtant, en attendant l'appel, et qui pourrait satisfaire tout le monde : un placement familial chez les grands-parents. Mais là encore, le Conseil Départemental ne donne pas suite à cette requête et préfère se cacher derrière la décision de justice et poursuivre tête baissée l'application d'une mesure dont tout le monde sait qu'elle sera destructrice pour les enfants. Une pseudo-Protection de l'Enfance va détruire des enfants victimes du système.

Les éléments de la machine à broyer sont bien connus :

La Protection de l'Enfance est devenue un système largement dévoyé : appel, y compris anonyme, à la délation permanente, droits des familles violés en permanence, accès interdit aux rapports établis à leur encontre et aux débats contradictoires, judiciarisation abusive des informations transmises aux services sociaux, experts judiciaires non-indépendants et incompetents, méconnaissance totale du handicap et vision préhistorique de l'autisme comme conséquence d'une relation déviante entre la mère et l'enfant, sous-traitance des enquêtes et placements à des associations sans formation ni contrôle, maltraitements souvent signalés. Autisme France a fait un rapport pour dénoncer les dysfonctionnements de l'Aide Sociale à l'Enfance : les dérapages mentionnés font pourtant l'objet de rapports officiels depuis 15 ans ([voir le rapport de l'association Autisme France sur les violations des droits et dysfonctionnements de l'Aide Sociale à l'Enfance](#)). Jamais une réaction, une correction des maltraitements et violations des droits.

Les aides sociales à l'enfance sont des zones de non-droit qui attentent aux libertés et aux droits de l'enfant et de sa famille. Ce scandale doit cesser.

Contacts presse :

Ghislaine Lubart : 06 60 72 07 58

Danièle Langlois : 06 21 77 31 98

Liste des 127 associations, dont Autisme France, Collectif Egalited, Sésame Autisme, Collectif Autisme, UNAPEI, etc... sur demande.